



POLLUX

Part - ISIN : FR0007058987

Société de Gestion : Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild
OPCVM soumis au droit français

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de Gestion : L'objectif de l'OPCVM est de réaliser sur le long terme une performance supérieure à celle de l'indice de référence.

Indicateur de référence : 70% MSCI EMU + 30% FTSE MTS Eurozone Government Bond 3-5 ans, dividendes nets réinvestis

Politique d'investissement : La politique de gestion mise en œuvre est discrétionnaire. L'allocation d'actifs entre les actions et les obligations repose sur les anticipations de croissance et d'inflation et les retours sur investissements comparatifs qui en découlent, compte tenu des risques propres à chaque classe d'actifs. L'allocation géographique est déterminée en fonction des anticipations de croissance économique des différentes zones développées. Les zones dites « émergentes » telles que l'Asie hors Japon et Amérique Latine pourront également faire l'objet d'une allocation d'appoint (inférieure à 20 % de l'actif net). Outre la croissance économique, la progression des bénéfices des sociétés pour chaque zone sera prise en considération de même que les perspectives des parités de change. L'OPCVM est investi, en actions internationales principalement de grande capitalisation, sur les places boursières d'Europe des Etats-Unis et du Japon. L'investissement en petites et moyennes capitalisations (réalisé de manière directe ou indirecte) sera au maximum de 10% de l'actif net. L'OPCVM pourra être investi en titres de créances et en obligations libellés en euro, émises par des Etats ou des entreprises privées. L'OPCVM pourra également investir jusqu'à 50 % de son actif dans les OPCVM suivants :

- OPCVM Actions : L'investissement dans des OPCVM de droit français ou étrangers vise à assurer une répartition optimale sur des domaines spécialisés soit de nature sectorielle (santé, technologie) soit géographique. Les investissements sur les marchés émergents seront exclusivement réalisés par le biais d'OPCVM et ne représenteront pas plus de 20 % de l'actif net.

- OPCVM « titres de créances et instruments du marché monétaire » : L'OPCVM pourra être exposé, de manière indirecte à des obligations et de façon plus générale à des produits de taux et crédit de tous types de maturités, de toutes qualités de signatures et de tous types d'émetteurs (publics ou privés), y compris les obligations convertibles.

L'exposition indirecte aux obligations et titres de créances des marchés émergents via des parts d'OPCVM investissant principalement sur des obligations et titres de créances des marchés émergents ne pourra pas dépasser 20% de l'actif net. L'exposition indirecte à des obligations à haut rendement (high yield, titres spéculatifs pour lesquels le risque de défaillance de l'émetteur est plus important) à travers des OPCVM ne pourra excéder 20% de l'actif net. Les investissements sur les zones dites « émergentes » ne pourront pas faire l'objet d'une allocation supérieure à 20 % de l'actif net. L'OPCVM pourra intervenir sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré afin de conclure, d'une part, des changes à terme pour couvrir le risque de change, et, d'autre part, des futures ou options pour couvrir le risque de marché du portefeuille ou de certains titres, ou contribuer à la réalisation d'une exposition dans la limite d'une fois l'actif de l'OPCVM.

Durée de détention recommandée supérieure à 2 ans

Fréquence pour acheter ou vendre des parts : Chaque jeudi, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 11h sur la valeur liquidative du jour.

Affectation des revenus : Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur ci-dessus est calculé sur base de données historiques, et pourrait donc ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.

Cet OPCVM est noté en catégorie 6, en ligne avec la nature des titres et les zones géographiques présentées dans la rubrique "objectifs et politique d'investissement" ainsi que la devise propre de la part.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

Risque de liquidité : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risque lié aux contreparties : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi/avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0,69%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non applicable

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués ici sont des plafonds, l'investisseur peut payer moins dans certains cas.

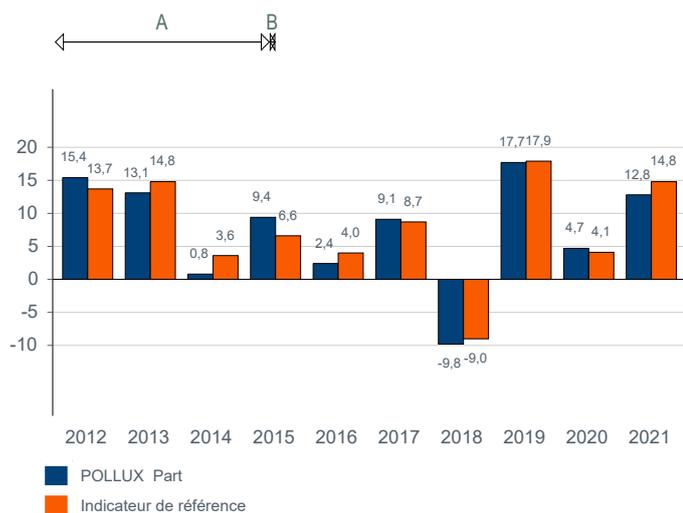
L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son distributeur financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le montant des frais courants se base sur les frais de l'année finissant en juin 2022. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Il exclut les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC et fonds d'investissement.

Des informations plus détaillées sur les frais et commissions peuvent être trouvées dans le prospectus de l'OPCVM et sur le site internet www.edram.fr.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication des rendements futurs. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les frais courants, les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées sont inclus dans le calcul de la performance. Les commissions d'entrée et de sortie en sont exclues.

Les performances passées ont été calculées en EUR, dividendes nets réinvestis.

POLLUX a été lancé le 04/05/2001

Date de lancement de la part : 05/2001

Indicateur de référence : 70% MSCI EMU + 30% FTSE MTS Eurozone Government Bond 3-5 ans, dividendes nets réinvestis

A : Jusqu'au 15/06/2015 l'indice de référence était 70% MSCI EMU (PI) + 30% FTSE MTS Eurozone Government Bond 3-5 Y (EUR)

B : Depuis le 16/06/2015 l'indice de référence est 70% MSCI EMU (NR) + 30% FTSE MTS Eurozone Government Bond 3-5 Y (EUR)

Informations pratiques

La banque dépositaire de l'OPCVM est Edmond de Rothschild (France).

Le prospectus de l'OPCVM, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à l'adresse indiquée ci-dessous. Le prix des parts et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles sur le site internet www.edram.fr. Des informations détaillées concernant la politique de rémunération établie par la Société de gestion, notamment la description du mode de détermination de la rémunération et des avantages sont disponibles sur le site Internet :

<http://www.edmond-de-rothschild.com/site/France/fr/asset-management>. Une copie écrite de la politique est disponible gratuitement sur simple demande adressée à la Société de gestion.

La législation fiscale française peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM et ses parts ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux Etats-Unis en vertu du Securities Act of 1933 ou de toute autre réglementation des États-Unis. L'OPCVM peut soit souscrire à des parts ou des actions de fonds cibles susceptibles de participer à des offres de nouvelles émissions de titres américains (« US IPO ») soit participer directement à des Introductions en Bourse américaines (« US IPO »). La Financial Industry Regulatory Authority (FINRA), conformément aux règles 5130 et 5131 de la FINRA (les Règles), a édicté des interdictions concernant l'éligibilité de certaines personnes à participer à l'attribution d'US IPO lorsque le(s) bénéficiaire(s) effectif(s) de tels comptes sont des professionnels du secteur des services financiers (incluant, entre autres, propriétaire ou employé d'une entreprise membre de la FINRA ou un gestionnaire de fonds) (Personnes Restreintes) ou un cadre dirigeant ou administrateur d'une société américaine ou non américaine pouvant être en relation d'affaires avec une entreprise membre de la FINRA (Personnes Concernées). L'OPCVM ne peut pas être proposé ou vendu au bénéfice ou pour le compte d'une "U.S. Person" comme défini par la "Regulation S" et aux investisseurs considérés comme des Personnes Restreintes ou des Personnes Concernées au regard des Règles FINRA. En cas de doute quant à son statut, l'investisseur doit requérir l'avis de son conseiller juridique.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Edmond de Rothschild Asset Management (France) (332 652 536 R.C.S. PARIS) est agréée en France sous le numéro GP-04000015 et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19/10/2022.